



FEDERATION SYNDICALE UNITAIRE

Région des Pays de la Loire
Maison des syndicats, place de la gare de l'état,
44276 Nantes CEDEX 2
tél. 02 40 35 96 55

Déclaration liminaire des représentant-es de la FSU au CTA du 14 janvier 2019

Tout d'abord, nous commençons ce CTA par vous souhaiter nos meilleurs vœux pour 2019. Toute nouvelle année qui débute amène son lot de bonnes résolutions. Nous aurions pu penser, au vu de la colère sociale qui s'exprime depuis deux mois et des mobilisations qu'elle entraîne, que le gouvernement aurait pris la bonne résolution de changer de cap. Les quelques mesures sur le pouvoir d'achat concédées en réponse aux fortes et inédites mobilisations de ces dernières semaines sont loin du compte, et laissent de côté la Fonction Publique, hormis les policiers. Ce gouvernement, ébranlé par une opposition inédite, fait donc le choix du « sécuritaire ». En continuant de faire une politique favorable aux plus riches, qui ont soutenu sa campagne, le président Macron est sourd aux préoccupations d'une grande majorité de la population tant sur les questions des justices fiscale et sociale que sur le pouvoir d'achat. Sa politique hostile aux services publics est de plus percutée par la volonté de nombreux.ses habitant.es de garder des services de proximité de qualité permettant une certaine égalité dans tous les territoires. La préparation de la rentrée 2019, à l'ordre du jour de ce CTA, prouve encore que cette politique n'a pas changé, malgré les tentatives pour masquer les funestes effets de ces choix, auxquels personnels et usagers vont être confrontés en septembre prochain. Comment peut-on prétendre vouloir lutter contre l'accroissement des inégalités quand on enlève massivement des moyens au Service Public d'Education ?

La répartition des emplois du 1^{er} degré, amorçant la carte scolaire dans chacun des 5 départements de l'académie, est marquée du sceau du conservatisme. Constance et inégalité dans l'appréciation des situations des départements, constance et manque d'ambition dans les moyens disponibles, constance dans les incidences pour la ruralité. Alors que nous sommes bercés par le slogan : « *priorité au primaire* », les moyens donnés maintiendront globalement les conditions d'apprentissage des élèves de l'Académie voire les dégraderont. Bien sûr, Monsieur le Recteur, vous nous opposerez la dotation de zéro poste à la baisse des effectifs. Dotation que vous positiverez en une quasi création de 136 postes si nous avons maintenu le P/E. Ça, c'est le discours conservateur qui maintient nos élèves dans des classes surchargées, qui oblige au recrutement de contractuels, qui abandonne les écoles rurales, qui accepte le non-remplacement, qui oublie le besoin de

réseaux d'aide complets, qui oublie la formation, qui oublie la difficulté scolaire et la gestion complexe des élèves « particuliers », qui oublie le besoin de classes spécialisées. La FSU demande l'annulation de ces mesures négatives et un travail de fond dans le cadre du CTA pour réfléchir à l'amélioration qualitative de l'École ce qui passe dans un premier temps par la baisse des effectifs dans toutes les classes.

Dans le second degré, alors que notre académie gagne 1492 élèves, la dotation accordée s'élève seulement à 4 emplois supplémentaires. Ces chiffres montrent déjà le décalage qu'il y a entre les besoins et les moyens, puisque ce ne sont pas 4 ETP qu'il faudrait pour couvrir les besoins, mais bien 111 ! Par conséquent, les conditions de la rentrée 2019 s'annoncent particulièrement difficiles pour les personnels et les usagers avec des classes toujours plus chargées et des conditions de travail toujours plus dégradées. Dans les collèges, avec 1372 élèves supplémentaires à la prochaine rentrée, seuls 38 emplois supplémentaires sont prévus au lieu des 100 nécessaires. Quant aux lycées, avec 120 élèves supplémentaires, au lieu de créer des postes, ce sont 34 emplois qui vont être supprimés, les réformes du lycée (voie générale et professionnelle) passant par là. Et ce projet de répartition académique des moyens ne fait pas mention des heures supplémentaires amenées à compenser les suppressions d'emplois prévues nationalement. La volonté d'imposition d'une seconde heure supplémentaire ne peut laisser de doute sur la hausse du volume d'heures supplémentaires qui vont apparaître dans les DHG. Pense-t-on réellement que nous allons être dupes de cette manipulation, alors que les annonces de réduction de la dépense publique ont émaillé les mois écoulés ? Dans « *l'école de la confiance* » du ministre, il y a loin de la parole aux actes...

La carte des formations, misérable en termes d'ouverture en LP est le reflet de cette réforme de la voie professionnelle qui manque cruellement d'ambition pour les LP et les élèves.

Concernant les personnels infirmiers, une nouvelle fois les menaces d'externalisation, les projets de santé publique dans le cadre des travaux en cours du séminaire 0/6ans et l'absence d'ambition de notre ministère pour la politique de santé à l'École amèneront les infirmières à manifester leur mécontentement dans la rue à Paris le mardi 22 janvier prochain, à l'initiative du SNICS FSU, syndicat majoritaire :

- Pour exiger leur maintien au sein du ministère de l'Éducation Nationale
- Pour refuser la fin de la politique de Santé à l'École au profit d'une politique de santé publique qui avait été jugée « inefficace et obsolète » en son temps par la représentation nationale
- Pour défendre leurs missions à l'Éducation nationale et les circulaire et arrêté parus en novembre 2015.

Face à l'absence de créations de poste, de revalorisation salariale, de reconnaissance professionnelle, face aux glissements de tâches de plus en plus nombreux, aux formations au rabais, la colère monte et doit être entendue pour être prise en compte. Les élèves ont besoin des infirmier.ères de l'Education nationale au sein des établissements scolaires, dans les équipes pédagogiques et éducatives pour favoriser leur réussite scolaire.

Concernant les personnels sociaux, la FSU regrette le retard dans la communication préalable au CTA de documents présentant le schéma complet de la mise en œuvre de la circulaire relative aux missions du Service Social en Faveur des Elèves. Par ailleurs, l'unique groupe de travail du 15.11.18 n'a pas permis de lever toutes les inquiétudes quant à l'organisation du mouvement interne départemental. Nous notons la prise en compte du barème comme demandé lors de ce groupe de travail mais nous déplorons l'abandon du passage et de l'étude des demandes de mutation en CAPA. De plus, la FSU dénonce le glissement des interventions des ASS des lycées (nouveau protocole d'intervention par le SSFE dans les LGT), vers le primaire en REP+ (les ASS affectés sur les collèges en REP+ interviendront en primaire REP+ (cycle 3).

Par conséquent, la demande de réorganisation des secteurs dans les départements ne vise qu'à gérer le manque de moyens et répondre à une promesse d'intervention dans le primaire a minima en découvrant une partie du secondaire (LGT). Ce mode de gestion nie la réalité des difficultés sur les lycées de plus en plus prégnantes. La FSU demande la création d'un véritable service social en primaire sans redéploiement et défend le maintien des interventions du SSFE dans les LGT.

Il est grand temps de changer de politique et d'être ambitieux et visionnaire : donner à tous les jeunes les moyens de réussir, permettre aux personnels de travailler dans de bonnes conditions et augmenter les salaires. Voilà un projet pour 2019 ...